

Engagements associatifs et professionnels**Septembre 2008****Hommage à Jean-Jacques Félice**

par Me François Roux

Tribunal Correctionnel de Millau le 2 Juillet 1976. Jean Jacques de Félice défend un groupe de Paysans du Larzac poursuivis en flagrant délit pour avoir pénétré dans le Camp Militaire et avoir « emprunté » les documents qu'ils cherchaient. Ils ont trouvé les preuves que l'Armée, tout en faisant mine de négocier, rachète en secret les fermes de gros propriétaires fonciers spéculateurs, pour pouvoir agrandir le camp militaire dont les Paysans bloquent depuis 4 ans l'extension par des actions non violentes inspirées de Gandhi et de Lanza del vasto. Il y a parmi le groupe des prévenus un certain José Bové. J'ai 25 ans, jeune avocat, je suis venu de Montpellier écouter plaider Jean Jacques de Félice. Il a presque le double de mon âge. Nous ne nous quitterons plus. Je découvre ce jour là que l'on peut exercer notre profession en cohérence avec ses convictions, que l'on peut vivre notre profession comme un engagement au service des droits de l'Homme, concrets et effectifs. Jean Jacques m'engage dans la défense des Paysans du Larzac, comme il m'engagera plus tard dans celle des indépendantistes polynésiens, puis des kanaks en Nouvelle Calédonie. Nourris à la même culture protestante du service et de l'engagement, il m'enseignera jusqu'au bout la simplicité, l'humilité mais aussi l'intransigeance dans le combat lorsqu'on sait la cause juste, lorsqu'il s'agit de défendre les faibles contre les puissants. Nous nous retrouverons ensemble à défendre les objecteurs de conscience, José Bové et ses compagnons « démonteurs » du Mac Do de Millau, les désobéissants civils et lorsque j'ai commencé à intervenir devant les juridictions pénales Internationales j'ai toujours partagé avec Jean Jacques cette aventure judiciaire et humaine bouleversante. Je l'avais appelé il y a quelques semaines pour lui demander conseil dans la défense du premier Khmer Rouge poursuivi devant le Tribunal Spécial au Cambodge. Comment retrouver l'Homme au-delà du crime terrible dont on l'accuse ? Nous devons nous voir prochainement pour en parler. Jean Jacques est parti avant. Il s'amusait de ce que je le considérais comme mon Maître, mon père spirituel. Mais aujourd'hui nous sommes nombreux à nous sentir orphelins, proches, si proches de Irène Terrel et Claire leur fille.

Jean Jacques n'était pas un homme des médias. Son regard, sa voix portaient trop loin pour être enfermés en une formule de 15 secondes pour le JT ! Son regard embrassait le Causse du Larzac où il aimait tant retrouver ses amis. Sa voix savait aussi faire silence ... comme cette plaidoirie qu'il commença... en se taisant pendant

de longues minutes sous le regard incrédule du Tribunal. « Je voulais vous faire comprendre le silence dans lequel est enfermé mon client dans sa prison... C'est long n'est-ce pas ? » Et encore s'adressant aux jurés de la Cour d'Assises de Tahiti dans l'affaire de l'Île de Fâité (30 accusés suite à un délire mystique ayant entraîné la mort par exorcisme de 6 personnes) : « je vous ai regardé... les regarder, ces accusés qui sont aussi vos frères, vos enfants de Polynésie... » Une autre fois il plaidait en leur présentant un coquillage et dissertait sur les hommes du grand Océan du Pacifique. Jean Jacques était un poète humaniste, intransigeant, en état permanent de légitime révolte contre l'injustice, notamment coloniale. Ne se laissant jamais enfermer dans le dossier pénal, Jean Jacques lisait à livre ouvert dans le cœur, l'histoire, les révoltes de ceux qu'il défendait.

Voilà, Jean Jacques nous quitte et fait mentir le dicton selon lequel l'élève doit un jour dépasser le Maître. On ne peut se hisser à la hauteur d'un Avocat humaniste comme Jean Jacques de Félice. On ne peut que tenter de mettre ses pas dans les siens, pour s'approcher de soi même. « Esprit qui les fit vivre / Anime leurs enfants / Pour qu'ils sachent les suivre » chantent les Cévenols en hommage aux révoltés Camisards...

A Dieu Jean Jacques. Repose en Paix. La terre des Cévennes, du Larzac, de Polynésie, de Kanaky, te pleure et te chante à la fois.

Au moment de ton départ j'étais en prison en Afrique, debout aux côtés d'un détenu, là où tu m'a appris qu'est la place de l'Avocat. C'est l'hommage que je te devais. Merci.

François ROUX